

## Politique d'engagement de la biscuiterie Roc'hélou en matière de Développement durable

En notre qualité d'opérateur impliqué dans l'Agriculture Biologique depuis 1983, nous nous engageons dans une démarche de progrès et d'amélioration continue avec nos parties prenantes sur les objectifs suivants :

1. Respecter les **exigences légales** et autres exigences applicables à notre organisation grâce à la veille réglementaire.
2. Assumer notre **responsabilité sociale** sur le segment de la filière que nous maîtrisons et en assurer la loyauté : dialogue, politique salariale, amélioration continue des conditions de travail (35 h sur 4 jours), sécurité (DUER), plan de formation, évolution.
3. Mettre en avant notre **engagement** au sein de notre secteur d'activité , notamment pour le développement de l'agriculture biologique dont nous sommes transformateurs à 100 % depuis 1996.
4. Œuvrer pour **la durabilité de la politique de prix et des relations commerciales** dans nos filières : loyauté (ancienneté moyenne élevée de nos fournisseur et clients), confiance, prise en compte des problématiques propres à chacun.
5. Faire preuve d'une **transparence** totale vis-à-vis de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et le mettre en avant dans notre communication.
6. S'efforcer de **communiquer ouvertement** sur les sujets qui nous concernent vis-à-vis des autres opérateurs, des organismes certificateurs et de l'administration.
7. Soutenir un **système harmonisé** de traitement des irrégularités pour les denrées alimentaires biologiques.
8. Mettre en place un **système de management de la qualité** qui traite des problématiques spécifiques liées à notre activité certifiée biologique afin d'assurer l'authenticité des produits.
9. Assurer **notre responsabilité environnementale** dans le cadre de notre mode de production et de consommation, avec une démarche environnementale complémentaire à nos achats en matières premières biologiques : diminuer notre impact (travail sur 4 jours baissant les trajets des salariés et les charges énergétiques), faire évoluer les habitudes (consommation d'électricité en éteignant les lumières quand pas nécessaire, etc.).
10. Intégrer les **attentes de la société civile et des consommateurs** dans la conception de nos produits et œuvrer pour le développement de notre territoire (matières premières Bretonnes autant que possible), créer et faire vivre des liens avec notre entourage de proximité, collectivités locales (RHF notamment), consommateurs, réseaux. »

Fait à Plouigneau  
Le 13/05/2016

*Jean-Paul Guillou*

